

ANIMATIONS des MOIS de MAI et JUIN 2010 *

Dimanche 9 mai	Salon	Printemps des créateurs	À partir de 9 h 30	Maison des Associations
Du 13 au 16 mai	Foot	Tournoi de l'Ascension Par l'Entente Portiragnes Vias	Journée	Stade municipal
Mardi 18 mai	Don du sang	Collecte de sang	15 h - 19 h 30	Maison des Associations
Vendredi 21 mai	Ecole de Musique	Rencontres musicales avec PEROLS	19 h	Salle polyvalente
Du 22 au 24 mai	Foot	Tournoi de la Pentecôte Par l'Entente Portiragnes Vias	Journée	Stade municipal
Mardi 25 mai	Spectacle Médiathèque	Célébration de l'Epicerie à l'Ancienne Avec Sortie Ouest	18 h	Maison des Associations
Samedi 29 mai	Ecoles	2° Olympiades des Ecoles		Stade municipal
Samedi 5 juin	Rugby	Tournoi annuel des «Pitchous»	Journée	Stade de Cers
Samedi 5 juin	Ecoles	Kermesse des écoles	Journée	Cour de l'école primaire
Samedi 5 juin	Chant	Spectacle de la classe de chant	20 h 30	Salle polyvalente
Mercredi 16 juin	Musique Concert	Portes ouvertes Ecole de musique	18 h 30	Parking de la médiathèque
Du 19 au 27 juin Semaine Culturelle et Sportive (détails dans le prochain numéro de « Portiragnes l'Actu »)				
Samedi 19 juin	Danse	Spectacle de danse du Club Omnisport	21 h	Salle polyvalente
Lundi 21 juin	Musique	Fête de la musique	À partir de 17 h 30	Cour du village

* Ces informations sont données à titre indicatif et peuvent être soumises à des modifications

REUNION PUBLIQUE d'INFORMATION sur les CAMBRIOLAGES

Mardi 4 mai à 18 h 30 Salle polyvalente

Film et débats en présence de M. le Maire, la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale

Moments forts des semaines passées:



Le carnaval 2010 confirme son grand retour à Portiragnes avec cette année des chars amis des communes voisines, venus renforcer la créativité de nos associations, et de nombreux groupes de particuliers. Le cortège était ouvert par M. carnaval juché sur le char de l'Espace jeunes et Miss Carnaval Anaïs clôturait le cortège. La soirée se termina par l'élection de Miss carnaval 2010.



Portiragnes

Bulletin municipal bimestriel
n° 11 – Mai - Juin 2010

L'actu

Edito

Lors de sa séance du 13 avril 2010 le Conseil Municipal a voté les taux communaux en forte augmentation (+ 4,99 % pour la Taxe d'habitation et le Foncier non bâti et + 10,71 % pour le foncier bâti).

Une telle décision n'est pas conforme à nos engagements et mérite donc des explications.

En 2008, pendant la campagne électorale nous ne disposions que du CA 2006, le CA 2007 connu après les élections a fortement et durablement plombé les finances communales

Depuis la crise financière puis la crise économique qui a suivi ont contribué à aggraver la situation.

Enfin, la nécessité de faire une pause dans l'urbanisation se traduit par une stagnation des bases d'impositions et donc un ralentissement dans l'évolution du produit assuré.

Nous avons fait le maximum ces deux dernières années pour redresser la situation financière de la Commune en réduisant les dépenses de fonctionnement. Force est de constater que cela n'est pas suffisant pour dégager une capacité d'autofinancement significative permettant de relancer les investissements.

Le choix qui se posait était donc soit de calquer la pression fiscale sur l'inflation et gérer la pénurie, soit augmenter la pression fiscale pour répondre à vos attentes en matière d'investissement. Nous avons choisi cette deuxième option, ce qui ne nous exonère pas, pour autant de maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Comme vous pouvez le constater dans les pages intérieures, malgré cette augmentation, Portiragnes reste une des communes où la fiscalité est la plus basse notamment en matière de foncier bâti. Nous sommes conscients de l'effort demandé, notamment en période de crise, d'autant plus conscients que, depuis deux ans, les élus, notamment le Maire et les adjoints se déplacent à leur frais car il nous appartient de donner l'exemple.

En tant qu'élus nous assumons cette augmentation des impôts car nous avons estimé qu'elle était la seule solution possible pour préserver l'avenir financier de la Commune.

Claude EXPOSITO
Maire

Dernière minute : Etat de catastrophe naturelle

Par arrêté interministériel du 3 mars 2010, paru au Journal Officiel du 2 avril 2010, la commune de Portiragnes a été reconnue en état de catastrophe naturelle à l'issue de la saison estivale de l'année 2008.

La présence d'argile, à l'origine des mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, a été prouvée sur tout ou partie du territoire de la commune.

Il est rappelé que l'état de catastrophe naturelle, constaté par Arrêté, peut ouvrir droit à la garantie des assurés sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance lorsque les dommages matériels directs qui en résultent, ont eu pour cause déterminante cet effet naturel.

Ce classement par l'Etat, fait suite à une action engagée et soutenue par la Mairie depuis août 2008.

Numéros utiles :

Pompiers 18
Police secours 17
Police Municipale 04 67 90 84 29

Pharmacie 04 06 90 90 09
Centre Médical 04 67 09 97 00
Ambulance/Taxi
04 67 39 82 82

Mairie 04 67 90 94 44
Médiathèque 04 67 09 99 48
Office de Tourisme 04 67 90 92 51
Centre Aéré 04 67 90 81 01

Mémento

Mairie de Portiragnes - avenue Jean Moulin 34420 PORTIRAGNES - Tel.04 67 90 94 44

Courriel: mairie @ville-portiragnes.fr

Responsable de publication : Claude EXPOSITO

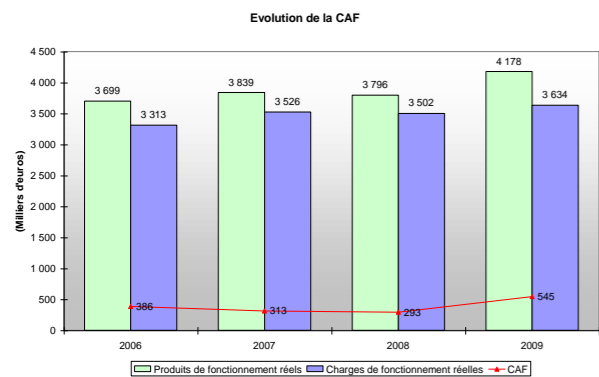
Regard sur les finances communales

Le conseil municipal du mardi 13 avril 2010 a voté le budget primitif pour l'année 2010.

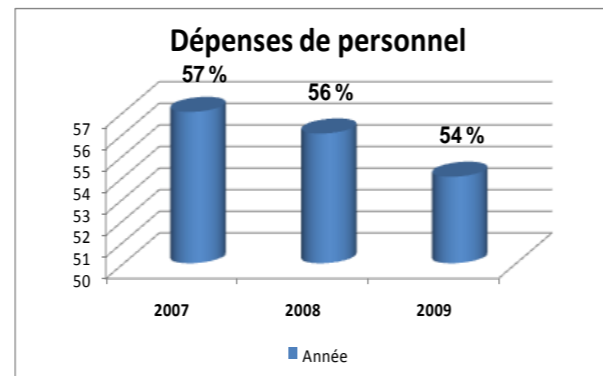
Avant de regarder celui-ci, un œil et un commentaire sur l'année 2009. Ce fut, il faut bien l'avouer une année en demi-teinte pour les finances communales. Nous avons quand même terminé 2009 sur un excédent de fonctionnement de 545 206,06 €. (voir ci-dessous évolution de l'excédent ou capacité d'autofinancement 2006-2009 de la commune)

Une bonne nouvelle, c'est l'amélioration du compte de fonctionnement après une dégradation lente mais continue durant ces dernières années.

Une mauvaise nouvelle est la constatation qu'année après année les charges salariales progressent plus rapidement que l'inflation. Cela devient problématique. Celles-ci passant de 1 993 663 € en 2008 à 2 044 184 € en 2009 soit + 2.53 %. Nous sommes avec 54 % très largement au dessus des communes comparables à Portiragnes. Celles-ci se situant à 48 % soit 6 points inférieurs. Nous pouvons quand même noter une légère amélioration: 3 % de moins en 3 ans, mais cela n'est pas suffisant.



Source trésorerie municipale de Béziers



Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, nous avons achevé au cours de l'année 2009 le restaurant scolaire ainsi que la maison de l'Enfance, créé une classe scolaire supplémentaire et mis en œuvre la première phase des travaux de réaménagement de la sortie du centre médical.

Nous avons commencé le programme 2009 avec la remise aux normes de l'éclairage public et réalisé une partie de goudronnage des rues de notre village et de la plage, sans oublier l'achat de matériel comme des Zodiacs, containers etc....

Tout cela a été réalisé sans avoir recours à l'emprunt. Au 31 décembre 2009 l'endettement de la commune était de 2 580 000 €.

Pour préparer et établir le budget 2010, l'équipe municipale a eu à s'interroger sur le futur de Portiragnes et à son développement.

J'avais dit il y a un an, ici même, que 3 possibilités s'offraient à nous :

1. Maîtriser les coûts de fonctionnements et notamment les frais de personnel
2. Augmenter de façon importante les taxes communales
3. Maîtriser les coûts et augmenter substantiellement les taxes communales

Nous avions retenu la première hypothèse, bien qu'à mon avis ce fût la solution la plus difficile à mettre en œuvre, car elle ne pouvait se concevoir qu'à long terme. Aujourd'hui, force est de constater que trop de paramètres externes (augmentation de salaire, diminution de la dotation de l'état, impact social important, etc...) viennent interférer et pénaliser durablement les comptes de la commune. Nous devons appréhender cette incidence qui malheureusement ne va aller que crescendo.

Nous devons également nous rendre à l'évidence, si notre commune souhaite évoluer et investir tout en maintenant l'ensemble de ses activités sociales, sportives, culturelles et rester toujours présent dans l'animation du village qui participe au bien être de la population, comme nous nous y étions engagés lors des élections municipales, mais cela passe inéluctablement par une augmentation substantielle des impôts locaux que notre commune a trop longtemps différé.

Pour ce faire et à l'unanimité le conseil municipal a donc décidé d'augmenter les taxes communales de la façon suivante :

La taxe d'habitation passe de 14,92 % à 15,66 % soit + 4,99 % . A rapprocher du taux moyen de **18,32 % au niveau départemental***. Soit pour une valeur locative moyenne une augmentation de **15 € par foyer**.

La taxe foncière passe de 14,00 % à 15,50 % soit + 10,71 % . A rapprocher du taux moyen de **26,73 % au niveau départemental***. Soit pour une valeur locative moyenne une augmentation de **25 € par foyer**.

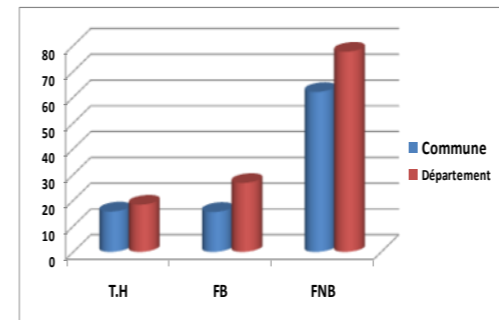
La taxe sur le foncier non bâti passe de 59,07 % à 62,02 % soit + 4,99 % . A rapprocher du taux moyen de **77,62 % au niveau départemental***. Soit une augmentation moyenne non significative.

(* Source trésorerie municipale de Béziers)

Ce n'est pas avec plaisir que nous avons été amené à prendre cette décision.

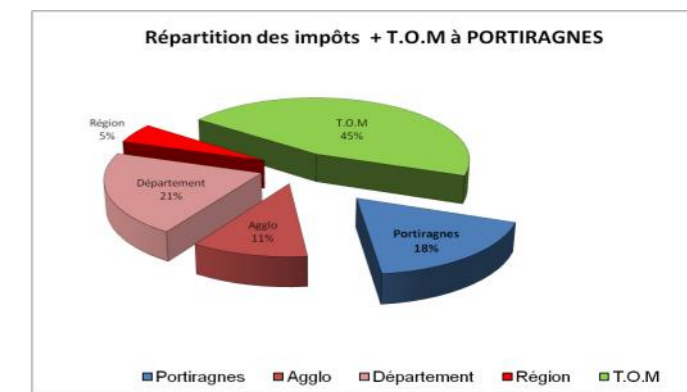
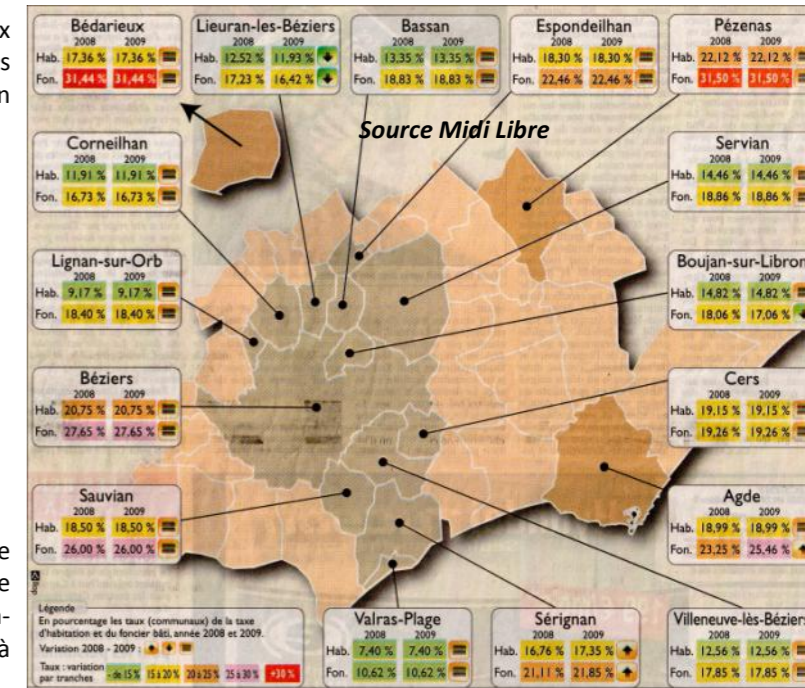
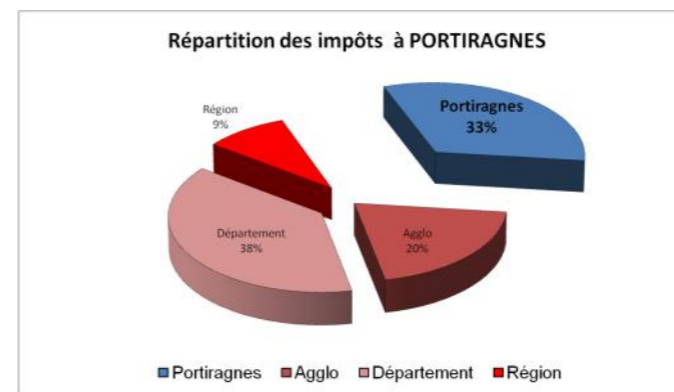
Nous l'avons fait, vous pouvez en être certain en notre âme et conscience, dans l'intérêt de notre commune et en vertu du mandat que vous nous avez confié en 2008.

J'observe quand même que Portiragnes n'a jamais eu un taux d'imposition important. Si nous le comparons avec les taux des communes voisines ou du département, nous nous situons en dessous des taux pratiqués.



Comparatif impôts Commune/Département

Pour éclairer nos concitoyens, il est intéressant quand même de savoir que le produit de la taxe d'habitation et de la taxe foncière payé par chaque Portiragnais, ne revient pas intégralement à la commune. En effet, très peu retourne en réalité à la commune.



Le budget primitif 2010 de la commune s'établit donc :

Pour le budget de fonctionnement 2010

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'établissent à 3 896 463€ après virement à la section d'investissement de 1 399 935€. Soit 2,63 % d'augmentation par rapport à 2009.

Pour le Budget d'investissement 2010

Les dépenses et les recettes d'investissement s'établissent à 2 171 250€ après virement de 1 399 935€ de la section de fonctionnement. Les principales dépenses d'investissements programmées sont :

Le pluvial chemin de la Condamine 1^{er} tranche - Restructuration du cimetière - Enfouissement des réseaux - Goudronnage des rues - chemin de la Procession 1^{er} tranche - Aménagement d'un jardin d'enfant village (chantier d'insertion) - Réfection salle polyvalente - Extension du pluvial à la plage - Réfection des bâtiments communaux, etc.

Gérard PEREZ (Adjoint aux Finances et au Personnel)

City Stade : un équipement très attendu par les jeunes

Cela fait maintenant plus d'un an que ce projet est en discussions. Après une longue concertation avec les jeunes et notamment la commission extra-municipale Jeunesse mais aussi avec les membres de la Fany Pétanque qui ont accepté de céder une partie de leur terrain, le terrain multisports a enfin vu le jour. Et il semble que la municipalité, et notamment la commission Jeunesse, ait vu juste avec ce projet ! En effet, les jeunes avaient investi les lieux avant même leur ouverture officielle au public !

Les possibilités d'activités sont nombreuses même si l'on peut penser que le football sera prédominant. Si l'on en croit les premiers usagers que l'on peut voir sur place, le public concerné est très varié, les très jeunes enfants côtoyant sur place les adultes, les parents venant jouer au ballon avec leurs enfants. Le club omnisport n'est pas en reste puisqu'il est d'ores et déjà prévu des activités sur place, même si l'essentiel de son utilisation sera en libre accès. Parallèlement à cela, un kiosque "point rencontre" a été mis en place à proximité du terrain afin d'offrir aux jeunes un lieu pour se retrouver à l'abri. L'investissement total est d'environ 60 000€. Il est subventionné à hauteur de 50% à parts égales par la Région Languedoc-Roussillon, le département de l'Hérault et la Direction Départementale de Jeunesse et Sports ce qui permet à la commune de bénéficier d'un équipement de qualité pour un coût, somme toute, assez raisonnable pour le contribuable.

Si cet équipement correspond à un besoin, on peut espérer aussi qu'il permettra de régler les problèmes de nuisances liés aux jeux de ballons devant les terrains de tennis et la médiathèque. On notera que la structure métallique du terrain multisports a été étudiée pour ne pas propager le bruit des ballons contre les grilles grâce à des silentbloks en caoutchouc.

Il reste à espérer que les principaux utilisateurs de ce City Stade sauront respecter cet équipement et en faire bon usage afin d'assurer la pérennité de celui-ci.

Philippe CALAS (Adjoint Ecoles et Jeunesse)